



VOTEZ PAR INTERNET SUR :

www.cre2.webvote.fr

Votre code votant :

00000000

Votre code secret :

00000



DUPONT Spécimen
Adresse1
CP VILLE

**Grattez la pellicule masquant le code secret.
Ne pas essayer de détacher la pellicule.**

Paris, le 28 novembre 2018

Connectez-vous sur :

www.cre2.webvote.fr

Veillez à bien saisir cette adresse dans la barre du navigateur (située en haut de votre écran) et non dans la barre de recherche du navigateur.

**du jeudi 29 novembre 2018 à 08h00
au lundi 17 décembre 2018 à 15h15**

En l'absence de quorum, le vote se poursuivrait
du 18 décembre à 08h00 au 20 décembre à 15h15



Authentifiez-vous en saisissant **votre code votant** et votre **code secret** , présents dans l'encadré en haut à gauche de ce document.



Exprimez vos choix pour chacune des résolutions soumises au vote.



Confirmez ensuite votre vote. Une fois votre vote validé, il n'est plus possible de le modifier.



Vous avez la possibilité de générer un accusé de confirmation de la prise en compte de votre vote.



POUR TOUTE QUESTION SUR LE PROCESSUS DE VOTE

Une cellule d'assistance technique est à votre disposition 7J/7 - 24h/24 par téléphone au **02 96 50 80 55** ou depuis l'étranger au **00 33 2 96 50 80 55**.



CONFIDENTIALITÉ

Votre vote est confidentiel, il vous appartient de ne pas confier vos codes confidentiels de vote et de vérifier que personne ne soit présent à vos côtés durant votre vote.

La prestation de vote électronique est réalisée par **Gedicom**, prestataire technique expérimenté et spécialisé. Le système de vote est en outre certifié, par un expert indépendant, comme **garantissant l'anonymat, la confidentialité et la fiabilité du vote**.



CONTRÔLE DES OPÉRATIONS

La totalité du processus de vote est placée sous le contrôle de la Commission de surveillance des opérations de vote avec l'assistance de Maître Pascal ROBERT, Huissier de Justice. Ils sont les garants de la sincérité et de la transparence du scrutin ainsi que du respect du secret du vote.